

Pour une fiscalité écologique efficace et socialement juste

Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine. A la veille d'une crise climatique sans précédent qui frappera les populations les plus fragiles, des décisions courageuses s'imposent. Parmi celles-ci figure la création d'une contribution climat-énergie écologiquement efficace et socialement juste. Alors que tous les partis politiques se disent préoccupés par le dérèglement climatique, on n'a pas pris la mesure de l'urgence écologique et sociale. L'arbitrage rendu par le président Sarkozy et les déclarations de certaines personnalités politiques en constituent malheureusement la preuve

Les groupes industriels ont bien sûr une immense responsabilité et en tant que pollueurs, ils doivent payer. Mais cela ne suffit pas. Sans être la solution miracle, la contribution climat-énergie peut être un outil fiscal de réorientation écologique de l'économie qui peut inciter les entreprises et les ménages à adopter des modes de production et de consommation plus économes. Pour cela, plusieurs conditions doivent être réunies :

- la contribution-climat doit couvrir tous les secteurs énergétiques, y compris l'électricité.
- son taux doit être élevé et sa hausse progressive. Le rapport Rocard avait retenu 32 euros par tonne de CO₂ en 2010. Le président Sarkozy propose 17 euros. A ce niveau, la taxe perd toute efficacité, elle alourdit la facture des plus

modestes sans dissuader les gros pollueurs qui sont souvent les plus riches. L'exemple des pays scandinaves est intéressant : avec des taux aujourd'hui proches de 100 € et des compensations financières pour les plus modestes, les inégalités sociales n'ont pas augmenté et les émissions de CO₂ ont baissé.

- la taxe doit représenter un progrès social. Elle ne doit pas servir à remplacer la taxe professionnelle ou à remplir des caisses de l'Etat vidées par le bouclier fiscal. Le dispositif doit prendre en compte les disparités de revenus, d'offres de transport, d'éloignement domicile-travail, etc. Contrairement à ce qui se dit, une taxe carbone prenant vraiment en compte ces éléments ne grèverait pas le revenu des plus pauvres y compris ceux qui habitent la campagne. Des études sérieuses le montrent.
- enfin, cette contribution doit servir au financement de dispositifs permettant d'économiser l'énergie ou d'encourager les énergies renouvelables : isolation des logements, chauffages moins énergivores, développement des transports en commun, ...

La taxe carbone préconisée par le gouvernement n'est vraiment pas une taxe écologiquement efficace et socialement juste. Une occasion encore ratée !

Groupe des élus Verts -

Contact : mousseau@mairie-saintnazaire.fr